

Papeete, le 05 octobre 2022

AFFICHAGE DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du comité syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **jeudi 29 septembre 2022 à 09h00 à la Mairie de Papeete** :

- **Délibération n°23/2022** Adoptant le Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 ;
- **Délibération n°24/2022** Relative aux Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement pour le financement d'opérations d'Investissement ;
- **Délibération n°25/2022** Actant l'Admission en Non-Valeur et créances éteintes ;
- **Délibération n°26/2022** Autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°003-2018 / Lot 1 relatif à la Collecte et au Traitement des Médicaments ;
- **Délibération n°27/2022** Autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°003-2018 / Lot 2 relatif au Traitement des Déchets toxiques ;
- **Délibération n°28/2022** Autorisant le Président à signer les avenants aux marchés n°003-2017 (lots 3 et 4), relatifs aux prestations de transport routier des déchets sur TAHITI intégrant la collecte des bornes à verre et le transport terrestre et maritime des déchets de Moorea jusqu'à Tahiti, pour les déchets de notre Syndicat FENUA MA ;
- **Délibération n°29/2022** Autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°001-2021 relatif à la Maîtrise d'œuvre pour la Construction d'une Déchetterie dans la vallée de la PUNARUU ;
- **Délibération n°30/2022** Actant la grille tarifaire de traitement des déchets applicable au 01/10/2022 ;
- **Délibération n°31/2022** Modifiant la délibération n°14/2022/FENUAMA relative au plan de financement du "Schéma d'aménagement et des Etudes pour la mise en place d'une unité d'incinération d'ordures ménagères sur le site de NIVEE ;
- **Délibération n°32/2022** Accordant un délai supplémentaire pour la phase de préparation du Marché de valorisation des pneumatiques (Marché n°009-2020 de Enviropol) ;
- **Délibération n°33/2022** Adoptant le plan de financement pour la fourniture de trois camions plateau avec grue < 7,5 tonnes ;
- **Délibération n°34/2022** Adoptant le plan de financement pour la fourniture de deux fourgons < 3,5 tonnes ;
- **Délibération n°35/2022** Adoptant le plan de financement pour la fourniture de deux utilitaires 4x4 double cabine ;

- **Délibération n°36/2022** Actant la Présentation du Rapport d'avancement 2022 de l'application des recommandations de la CTC émises en 2021 ;
- **Délibération n°37/2022** Portant modification de l'article 1 de la délibération n°22/2022/FENUAMA du 20 juin 2022 relative à la répartition des fonds à verser aux associations pour l'opération "1 kg = 2 F", appelée "Tortues de Cœur" 2022.

Le registre des délibérations du comité syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Président



Monsieur Jules FENEA

